Dans la Capitale

De droite et de gauche.

Le termomètre 1.55 h. p. m. marquait 84.°

MM. Wm. et T. White de Pembroke, sont au Russell.

Les curiosités de M. Montford, sur la rue Rideau, continuent à être admirées de tous les passants.

Le Rév. P. Gauthier, Supérieur des Dominicains est en ce moment à faire la visite de paroisse.

Le thermomètre à 10 10 a. m. marquait 79°, chez M. Devlin, rue Sparks.

Depuis quelque temps, les nuits sont un peu plus fraîches, mais le jour la chaleur se tient assez ferme.

M. le Dr Aimé Trudel a pris possession de sa nouvelle maison en face de l'église St Jean Baptiste.

Plusieurs hommes sont occupés aux excavations pour la pose de tuyaux d'égoût sur les rues Lyon et Slater.

M. Dupuis, l'un des principaux employés de M. Eddy, est à se construire une belle résidence près de l'école St Jean Baptiste.

Achetez le pain de Turnbull Bros., 265, rue Rideau. 4mai 1a

Tout le personnel du cirque de Howe est au Brunswick Hôtel, rue Sparks.

Les cochers ont fait ample recette hier, à l'occasion du cirque de Howe, qui a été visité par un très grand nombre de spectateurs.

On a commencé les travaux de menuiserie à l'église Ste Anne. Les travaux de maçonnerie étant presque complétés.

M. Louis D'Auray, du département de l'agriculture est allé faire une promenade à Fort Coulonge où il séjournera quelque temps.

Six américains sont passés en notre ville hier se rendant sur le haut de l'Ottawa où ils camperont durant six semaines.

L'excursion au clair de la lune du club de crosse "Ottawas" aura lieu ce soir à 8 heures par le vapeur "Empress."

On est à charger bon nombre de barges sur la rivière Ottawa, au pied des écluses du canal, de ce temps-ci.

Drs. Potter & Kidd, 284, rue Wellington. 14j-1a

MM. Fortin et Lavoie ont ouvert unenouvelle manufacture de cigares qui emploiera au moins 30 hommes.

Les Rév Frères des Ecoles Chrétiennes de la paroisse St Jean-Baptiste partiront demain midi pour leur retraite annuelle qui aura lieu cette année à Longueuil.

Les Révérendes Sœurs de Notre Dame de Charité, [Bon Pasteur] ont fait une procession dans le jardin de la communauté afin d'obtenir de la pluie.

Des journaliers sont à enlever les amas de pierres qui encombraient depuis longtemps la rue Slater ; ces pierres sont transportées sur la rue Lisgar que l'on est à niveler.

Le Rév. P. Molloy est à faire donner une nouvelle couche de peinture à son refuge sur la rue St Patrice où de considérables améliorations ont déjà été faites.

Hier soir, à la salle Ste Anne, a eu lieu l'assemblée des dames, qui doivent prendre une part active au grand Bazar du 8 août. L'assistance était très nombreuse.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

Ce matin, à l'église Ste Anne, a eu lieu le couronnement de la neuvaine des petits enfants de cette paroisse. Près de 500 enfants y ont fait la sainte communion.

Les amis du Sacré Cœur de Jésus, section Ste Anne, ne doivent pas oublier que ce soir, a lieu une assemblée à leur salle, pour affaires importantes.

C'est avec plaisir que les citoyens voient les travaux d'excavation au coin des rues Rideau et Sussex, poursuivis avec une aussi grande activité.

Les travaux d'extension à la bâtisse de l'Aqueduc, avancent rapidement ; l'apparence de cette construction y gagnera considérablement lorsque le tout sera terminé.

Le Rév. Père Prud'homme, curé de Ste Anne, s'est horriblement brûlé les deux pouces hier soir, en s'efforçant d'éteindre un commencement d'incendie, qui aurait peut-être été désastreux.

Le trottoir sur la rue Dalhousie près du coin de la rue St Patrice, est dans un état des plus dangereux ; hier matin, une dame a fait une chute à cet endroit qui a failli lui être fatale.

Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 569, rue Sussex, coin de la rue Rideau. 7m-j-n-o

Un employé de la compagnie de lumière électrique qui était à mettre un nouveau globe ce matin, en face de la petite tente de la rue Rideau l'échappa par accident et le globe se brisa en mille morceaux sur le sol.

Les trains du chemin de fer Canada Atlantique circulent continuellement sur la nouvelle voie traversant la rue Queen, en face de l'aqueduc. Une double barrière, nouveau modèle, a été posée afin de prévenir les accidents.

Les médailles gagnées par le Club "St Hubert" lors du dernier concours de tir, sont en exposition dans la vitrine de M. Butterworth, rue Sparks. Les gagnants sont MM. P. Trudeau, A Throop, Geo White, Dr Alex Marun et J. N. Daslauriers.

Malgré que l'eau continue à baisser considérablement dans la rivière Ottawa, cependant les commerçants de bois ne se plaignent pas du manque d'eau dans les petites rivières où la descente du bois s'opère avec facilité.

Une bonne servante trouvera de l'emploi dans une famille canadienne où il n'y a pas d'enfants. S'adresser 201, rue Albert ou à ce bureau.

La période de beau temps se continue ; si les promeneurs en profitent tout en se réjouissant, il n'en est pas de même des cultivateurs qui demandent de la pluie en abondance. A divers endroits on nous rapporte que la végétation souffre beaucoup de ce manque d'eau.

Depuis quelques semaines, plusieurs garçons et filles de réputation douteuse ont pris l'habitude de se rendre dans un hôtel du chemin de la Gatineau tous les soirs et de troubler la paix publique lorsqu'ils sont sous l'influence de la boisson, blasphémant et chantant à toute heure de la nuit, et réveillant tout le monde en retournant à Ottawa

Les cochers de place sont activement occupés aux préparatifs de leur excursion annuelle à Montréal et Québec dont le départ a été fixé à samedi prochain. Il y aura trois trains à l'avantage des excursionnistes : à 8 hrs le matin ; à 1.20 hrs par la route des rapides et à 4 hrs p. m. Si l'on calcule que le prix de passage est réduit à $2 50, on peut se former une idée du nombre de citoyens d'Ottawa qui prendront part à ce beau voyage.

Pour se procurer un excellent lunch et une pension de première classe on ne pourra mieux s'adresser qu'au No. 30, rue O'Connor, chez Madame Christie Casey. Bons lits ; bonne table ; comfort général pour tous et prix raisonnable. 4j-3m

COURRIER DE HULL.

M le notaire Gladu est de retour de Papineauville.

Les travaux de déblayage de l'église commenceront ses jours-ci.

M. G. J. Couturier, conducteur sur le chemin de fer intercolonial et sa dame, de Lévis, sont actuellement en promenade à Hull.

Un ouvrier du nom de François Bérubé demeurant sur la rue de l'église s'est grièvement blessé en tombant du haut en bas d'une pile de planches dans la cour de M. Hurdman, hier après midi. Les médecins désespèrent de ces jours.

La clef du Ciel

Se trouve à St Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montres, joncs de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties chez

H. H. NOREZ,
No. 30, rue Rideau.

DECES

Hier à Hull, à l'âge de 31 ans et 6 mois, Jules Gauvreau, fils de François Gauvreau.

Les funérailles auront lieu à l'église de Hull, mercredi matin, le 11 juillet, à 8 hrs.

Le convoi funèbre partira de la résidence de son père, No. 16, rue Inkerman.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Mardi, 10 juillet.—Thomas Fuller, ivresse, acquitté sur première offense.

John Gibson, ivresse et désordre, $2 et $1 de frais.

Wm. Gorry, ivresse, même pénalité.

Baptiste Boivin, ayant laissé errer une vache sur la voie publique payera $1 et $1 de frais.

Fred. Proderick et Moïse Groulx, chien non licencié, $1 et $1 de frais.

Sidney Munro et Fred Munro deux petits garçons, sont accusés du vol de balles de croquet au magasin de M. Geo. Ashfield. Ils sont acquittés, M. Ashfield ne voulant pas procéder contre les filous en herbe, qui profiteront probablement de la leçon qu'ils ont reçu de Son Honneur.

Arthemise Gravelle, comparaît pour vol d'une chemise et d'un jupon à E Soulière ; cause remise à vendredi.

J G Fortier, pour avoir laissé de l'eau croupissant sur ses propriétés. Cause ajournée à demain, M. McNeil, l'officier sanitaire, pour la poursuite.

CHAMBRES A LOUER.

A louer deux chambres bien meublées dans une famille canadienne où il n'y a pas d'enfants

S'adresser au
No 396, RUE ST PATRICE.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour un canal d'égoût en brique," se ont reçues jusqu'à MIDI, MERCREDI, le 11 JUILLET, 1888, pour les excavations, etc., requises pour la construction d'un canal d'égoût en briques sur la rue Canal ouest, entre les rues Slater et Lewis, dans le quartier Wellington.

Les plans et spécifications pourront être vus au bureau de l'ingénieur de la cité, Hôtel-de-Ville, Ottawa.

Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque de banque accepté, au montant de mille piastres, fait payable à l'ordre du trésorier de la cité, qui sera confisqué si le soumissionnaire refuse d'accomplir les conditions du contrat lorsqu'il en aura été requis. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Toutes les soumissions devront être faites sur des formules imprimées fournies et contenir la propre signature du soumissionnaire avec le nom de ses sûretés et les blancs bien remplis, le tout accompagné du chèque requis où elles seront mises de côté comme étant irrégulières.

La corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

EDOUARD E. PERREAULT,
Ingénieur de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité,
Hôtel-de-Ville, Ottawa.
4 Juillet, 1888.

GRANDE VENTE SEMI-ANNUELLE
AU COMPTANT
D'UN
SURPLUSDESTOCK
DURANT CE MOIS
BRYSON, GRAHAM & CIE

COTONS	ETOFFES A ROBES	INDIENNES
COTONS	ETOFFES A ROBES	INDIENNES
COTONS	ETOFFES A ROBES	INDIENNES
COTONS	ETOFFES A ROBES	INDIENNES
COTONS	ETOFFES A ROBES	INDIENNES
COTONS	ETOFFES A ROBES	INDIENNES
COTONS	ETOFFES A ROBES	INDIENNES
COTONS	ETOFFES A ROBES	INDIENNES

BRYSON. GRAHAM & CIE.,

Nos. 148, 150, 152 et 154, Rue Sparks.

AUX ENTREPRENEURS
DE MAÇONNERIE ET AUX CONSTRUCTEURS DE PONTS EN FER.

DES soumissions cachetées adressées au soussigné et endossées "Soumission pour la maçonnerie ou "pont en fer" suivant le cas, seront reçues jusqu'à MIDI, MERCREDI, le 11 juillet, 1888, pour les travaux de maçonnerie, etc., de deux piliers et de deux culées ; aussi pour la construction en fer de trois arches d'une longueur de cent soixante-et-quatre pieds chacune, à être érigées sur les dits piliers et culées, traversant la rivière Rideau, au pied de la rue St Patrice.

Les plans et spécifications pourront être vus au bureau de l'ingénieur de la cité, Hôtel-de-Ville, Ottawa.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté fait payable à l'ordre du trésorier de la cité, pour la somme de six cents piastres pour chaque soumission, laquelle somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsqu'il en sera requis.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Toutes les soumissions devront être faites sur des formules imprimées fournies et contenir la propre signature du soumissionnaire avec le nom de ses sûretés et les blancs bien remplis, et tout accompagné du cheque requis où elles seront mises de côté comme étant irrégulières.

La corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

EDOUARD E. PERREAULT,
Ingénieur de la Cité.

Bureau de l'Ingénieur de la Cité,
Hôtel-de-Ville, 5 juillet, 1888.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

"CANADA."

JOURNAL QUOTIDIEN

ET

HEBDOMADAIRE

BUREAUX

414, 416 RUE SUSSEX,

ATELIERS

116, RUE ST PATRICE

OTTAWA

On exécute à ce bureau

TOUTES SORTES

D'IMPRESSIONS

LE TOUT

SUR BON PAPIER

ET A DES

PRIX TRES BAS

Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés sans délai.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE

Un an pour la ville.....$4.00.
" " En dehors de la ville.....$3.00

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an.....$1.00.
Invariablement payable d'avance.

Bourse de louage d'Ottawa.

G. GRATTON, - Propriétaire
68, Rue Queen, Ottawa.

P. S.—Communication téléphonique (Wallace & Bell) Tous ordres exécutés promptement.

TOUTES SORTES
—DE—
Poêles, Meubles, Vaisselles, Verrerie Chinoise Marchandises de Fantaisie, Meubles en Saule, Argenterie Plaquée, Coutellerie, Miroirs, Barres de Fenêtres, Extension pour Rideaux, Voitures d'Enfants, Velocipèdes, Charrettes, Tapis, Prelais, Gravures, Etc. Toutes les Marchandises requises pour meubler une maison au complet, à la Salle de Variété.

582 & 584 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

GEORGE PHILBERT,
Peintre d'Enseignes et de Maisons
Coin des rues Dalhousie et St Patrice

DECORATEUR DE SALONS, CHAMBRES A DINER, ETC.

PEINTURES A FRESQUES ET DESSINS D'ORNEMENTS DE TOUT GENRE.

30,000 ROULEAUX DE TAPISSERIE
VIENNENT D'ETRE REÇUS.

Ouvrage exécuté avec promptitude et fait dans les derniers goûts

LOUIS GRATTON
MENUISIER-ENTREPRENEUR
NO. 418, RUE SUSSEX
(Porte voisine des bureaux du "CANADA.")

M. Gratton, avantageusement connu du public d'Ottawa qui a été à maintes reprises à même d'apprécier la qualité des ouvrages confectionnés sous sa direction, désire annoncer qu'il est prêt comme par le passé, à la veille de la saison des travaux de construction à exécuter toutes commandes que l'on voudra bien lui confier. Il espère par sa ponctualité à remplir les ordres et par la qualité et le fini des ouvrages qu'on lui confiera, pourvoir compter sur une large part du patronage public.

Une visite est sollicitée à mon établissement avant de donner des commandes ailleurs. Conditions raisonnables.

LOUIS GRATTON

FEUILLETON DU "CANADA."

LE CONDAMNE A MORT

PREMIERE PARTIE

IV

Il passa dans l'arrière boutique.

Les deux agents étaient assis dans un coin côte à côte, sur des escabeaux, les bras croisés, très attentifs, les yeux plissés.

Auprès d'eux, la vieille mère Lauriot s'était agenouillée sur le sol, avait mis les coudes sur une chaise de paille et, le visage disparu dans les mains semblait prier.

Denise se tenait toujours dans son fauteuil, en son immobilité de rachitique, ses yeux ouverts lançaient des flammes sombres...

Quant à Lauriot, il s'était assis par terre, sur les briques, ses larges épaules appuyées contre la muraille, balançant les pieds de droite à gauche, avec cette persistance machinale et obstinée de certains fous.

Le docteur avait fait porter le cadavre dans le cabinet de Nabote. Là, il la déshabillait, pour procéder plus facilement aux minutieuses constatations exigées par la loi.

Sans avoir averti personne, le commissaire de police faisait perquisition dans toutes les chambres. Dans l'arrière-boutique, il ne trouva rien, non plus que dans le cabinet de Nabote, dans la chambre de la vieille au premier étage et dans la chambre du boucher.

Il redescendit, pénétra dans l'abattoir.

C'était une vaste pièce mal éclairée par des jours pratiqués dans les murs en planches. Le sol était pavé et s'en allait en pente de chaque côté, formant ainsi dans le milieu une sorte de petit fossé qui aidait à l'égoutement du sang.

Une odeur nauséabode, presque insupportable, montait des pavés ; le long des murs, il y avait quelques peaux étendues qui séchaient sur de la paille rougie de plaques ignobles de sang. Là, du reste, tout était rouge, les planches, les poutres, les moindres choses. Il y avait des couteaux à large lamo, à poignée de bois, sur une courte mais très-épaisse table de chêne, à pieds carrés.

Dans un coin, un énorme maillet de fer pour tuer les bœufs et les taureaux. Près de là, une civière. Aux poutres, des anneaux et des poulies auxquels pendaient de longues cordes terminées par des crochets : par-ci par-là des paquets de corde, des entraves, des bottes de paille, des seaux rouges de sang coagulé.

Consolat parcourut l'abattoir dans tous les sens.

Il allait sortir un peu désappointé quand il avisa tout à coup, traînant sur de la paille, un bâton cassé en deux. Un souvenir lui traversait l'esprit... Il se rappelait les paroles du docteur qui, sans hésiter, à la première vue du cadavre, avait dit : "Cette fille a été tuée d'un coup de bûche ou d'en coup de bâton qui s'est brisé..." Le commissaire ramassa les morceaux et les mit bout à bout.

C'était un solide gourdin, très gros, très lourd, terminé par une forte courroie garnie de nœuds, comme en portent les bouchers ou les marchands de bœufs, lorsqu'il vont aux foires. A la cassure un long éclat manquait. Le magistrat n'était pas pris au dépourvu. Il avait eu soin de détacher de la blessure de Charlotte la pointe de bois profondément enfoncée dans la tempe.

Elle s'adaptait parfaitement à l'éclat du gourdin.

— C'est de plus en plus clair ! ne put s'empêcher de murmurer Consolat, voilà le bâton qui a servi au meurtre.

Il n'y avait aucun doute là-dessus. En se cassant le bois avait retenu des lambeaux de chair sanglante et de cheveux. Or, ces cheveux étaient les mêmes que ceux de Charlotte. Ils étaient d'une finesse extrême, presque impalpables, et de ce blond doré que donne le soleil aux moissons dans les fortes chaleurs du mois d'août. On ne pouvait s'y tromper.

Le commissaire rentra et alla rejoindre le docteur Valot dans le cabinet da Nabote...

—Rien de nouveau ? demanda-t-il.

—Non, fit le docteur, qui venait de finir son examen... Je n'ai à vous répéter que ce que je vous ai dit... Cette jeune fille a été tuée d'un coup de bâton... et d'un seul coup terrible... sur la tempe.. du côté gauche... Toutes les autres traces sur le corps ont été produites par les épines des haies, par les brandes broussailles, par les pierres du sentier. Il n'y avait pas eu de lutte, comme je vous l'ai dit.. pas de résistance... La main qui a frappé est certainement vigoureuse... L'assassinat remonte à neuf ou dix heures, pas plus... Vous le voyez, les renseignements que je vous donne ne nous seront pas d'une grande utilité. Je rédigerai mon rapport dans la journée et vous l'enverrai...

V

Sa mission étant remplie le docteur laissa le commissaire de police commencer son enquête et partit.

Consolat demeura seul.

Il lui restait peu de chose à faire à la boucherie. Comme Denise ne pouvait être transportée jusqu'au commissariat, à cause de son infirmité, il avait résolu de l'interroger séance tenante à la maison. Quant à la vieille et à Lauriot, il voulait s'assurer de leur personne, afin de les tenir à sa disposition, jusqu'après leur interrogatoire. Un des agents avait envoyé un commissionnaire prévenir la gendarmerie, et ce renfort n'était pas inutile, car s'il avait pris à Lauriot la fantaisie de se révolter, il eût certainement culbuté les deux inspecteurs de police.

En attendant l'arrivée des gendarmes, Consolat fit passer Nabote dans sa petite chambre et ferma soigneusement la porte.

Valot, ses contestations terminées, avait jeté un grand drap sur le cadavre dont la forme apparaissait rigide sur le lit, moulant d'un trait vague les rondeurs de la tête, le buste, les jambes.

Quand l'un des agents déposa auprès du lit le fauteuil dans lequel était étendue Nabote, celle-ci tourna vers le corps un regard épouvanté ; un frisson lui parcourut tous les membres avec la rapidité foudroyante d'une décharge électrique et ses dents s'entrechoquèrent.

—Pourquoi me faites-vous entrer ici ? demanda-t-elle.

Le commissaire dit avec bonté:

—J'ai besoin d'obtenir de vous quelques renseignements, mon enfant, et je n'ai pas voulu vous faire transporter à mon bureau, dans la crainte de vous fatiguer.

Il avait éparpillé quelques feuilles de papier blanc sur un guéridon dans un coin du cabinet, avait tiré de sa poche un encrier portatif, un porte-plume et s'était installé commodément.

Il écrivit l'entête de son procès-verbal, demanda son état civil à Denise et lui posa quelques questions auxquelles l'enfant répondit d'une voix brève, très émue....

—Depuis combien de temps Charlotte Gélibert était-elle à la boucherie de votre frère ? Demanda Consolat.... Où demeurent ses parents ? Quelles étaient ses habitudes ? A quelle heure arrivait-elle ? A quelle heure repartait-elle ?

—Monsieur, dit Nabote, ma mère pourra vous donner si vous en avez besoin, la date exacte de l'entrée de Charlotte chez nous... Cela remonte à quinze ou dix-huit mois... je ne sais pas au juste... Madame Gélibert, sa tante, qui tient une boutique de mercerie dans la rue Montmarre à Paris et qui est une vieille amie de maman—elle est du Morvan notre pays—nous a priée de prendre sa nièce auprès de nous... Charlotte était très faible, en ce temps-là.... Elle était très pâle, toute maigre, avec des yeux cerclés de bleu.... On disait qu'elle était anémique.... Elle allait sur ses dix-neuf ans et un médecin de Paris avait déclaré qu'elle ne passerait pas la vingtaine.... Eh bien, il faut croire que ce que l'on prétend est vrai et que l'odeur de la viande fraîche et du sang, c'est très bon pour les malades, car elle n'était pas depuis six mois chez nous qu'elle avait changé complètement par miracle.... Elle avait les yeux frais et clairs et les joues roses.... elle faisait plaisir à voir, tant elle allait de bon cœur à la santé.... Vous me demandez quelles étaient les habitudes de Charlotte ? Mon Dieu, c'est tout simple.... Elle arrivait vers huit heures du matin, se mettait à sa caisse, examinait ses comptes, puis quand elle s'était assurée que tout était en règle, elle aidait mon frère à ranger les morceaux de viande sur la devanture ; elle découpait les papiers à jour pour entourer les gigots et piquait des fleurs le long des quartiers de moutons.... comme ça se fait toujours.... Puis elle travaillait, lisait, brodait, faisait n'importe quoi tout en s'occupant des pratiques.... et le soir entre cinq et six heures elle s'en allait à la gare, prendre le train de Paris.... Voilà, monsieur, quelle était sa vie de tous les jours....

—Ne lui arrivait-il jamais de partir après six heures ?

(A continuer)